YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 1996

DELIBERATION N° 96-03/43

OBJET : **GARE ROUTIERE**
MARCHE AVEC L'ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS DU SUD PARISIEN (T.P.S.P.) : AVENANT N°2

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 20 Décembre 1994 autorisant le Maire à mettre en oeuvre la procédure d'appel d'offres restreint ,

VU l'acte d'engagement en date du 18 Avril 1995 signé avec la société T.P.S.P. pour le lot 1 relatif à la voirie d'un montant de 2.770.880 F.H.T. ,

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 Juillet 1995 autorisant le Maire à signer l'avenant N° 1 avec la société T.P.S.P.

VU l'avenant N° 1 en date du 1er Août 1995 modifiant la répartition géographique des différents éléments du programme , sans incidence financière ,

CONSIDERANT que des nouvelles modifications sont intervenues sur le lot N° 1 , à savoir la reprise de la plate forme centrale de la gare et le changement de revêtement des voies roulantes

CONSIDERANT que ce nouvel avenant (N° 2) entraînera une augmentation du marché initial T.P.S.P de 175.620 F. H.T , tout en sachant que la masse totale de l'opération ne sera pas modifiée ,

VU l'avis de la commission Finances ,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré ,

A la majorité des voix (4 abstentions : M. DESPREZ , Mme MERY , M. GAUTHIER , M. BOURDIN) .

APPROUVE l'avenant N° 2 au marché passé avec la société T.P.S.P. dont le siège est à THIAIS (94320) 58, rue louis Duperrey ,

AUTORISE le MAIRE à signer l'avenant N° 2 avec la société T.P.S.P.portant le marché à la somme de 2.946.500 F. H.T.soit 3.553.479 F. T.T.C.

DIT que les crédits sont prévus au budget de la Commune , exercice 1995, chapitre 901 , sous-chapitre 10, article 232-262.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Nicolas **DUPONT-AIGNAN**

MAIRIE D'YERRES
91 (Essonne)

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture
le 9-4-96 et de la publication
le 5-4-96
Le Maire.

REÇU LE
09. AVR. 1996
SOUS-PREFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY